

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

TYPE DE CONTRAT DE LOCATION. Le contrat de location revêt la nature juridique d'un « contrat de location touristique » et est conclu aux tarifs indiqués sur le site web. Les locaux sont meublés et équipés de linge de maison.

DURÉE DU CONTRAT DE LOCATION. La durée maximale du contrat de location pour un même client est de 4 semaines consécutives, tandis que la durée minimale de location est de 3 nuits.

RÉSERVATIONS. Les réservations peuvent être effectuées via le site web, par e-mail ou par téléphone. Une fois la réservation effectuée, Sifi Italia srl envoie au client une confirmation de réservation par e-mail, accompagnée des coordonnées bancaires nécessaires au paiement. La réservation n'est considérée comme confirmée qu'après réception du paiement dans les délais impartis et sur présentation d'une copie du virement bancaire.

CONDITIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT. Les paiements peuvent être effectués par virement bancaire selon les conditions suivantes : 50 % du prix catalogue à la réservation ; le solde de 50 % dans les 45 jours précédant le début du séjour. Pour les réservations effectuées moins de 45 jours avant le début du séjour, le client doit régler la totalité du montant de la location en une seule fois au moment de la réservation.

ANNULATIONS ET PÉNALITÉS. L'annulation de la réservation doit être effectuée par e-mail et entraîne une pénalité dont le montant varie en fonction du nombre de jours restants avant le début du séjour :

30 % du prix total si l'annulation intervient avant le 60e jour ; 60 % du prix total si elle intervient entre le 59e et le 30e jour ; 80 % du prix total si elle intervient entre le 29e et le 15e jour ; 100 % du prix total si l'annulation intervient après le 15e jour.

En cas de nouvelle réservation simultanée de la casa nivi, le montant de la pénalité (de 30 % et 60 %) peut, après accord, être déduit du montant de la réservation.

ARRIVÉE ET DÉPART. Les heures d'arrivée sont comprises entre 16h00 et 19h00. Les clients doivent communiquer leur heure d'arrivée approximative à l'**équipe de Casa Nivi** au moins 7 jours avant à l'avance, afin de faciliter l'enregistrement. À l'arrivée, toutes les personnes séjournant à la casa nivi de présenter une pièce d'identité afin d'enregistrer leur présence, conformément à la législation italienne. L'**équipe de casa nivi** remet les clés au client. Le jour du départ, les lieux doivent être libérés avant 10h00.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES : Les frais de chauffage et d'électricité sont calculés en fonction de la consommation et doivent être réglés directement sur place par les clients à l'**équipe de casa nivi** au moment du départ.

ANIMAUX. Les petits animaux (chiens et chats) sont admis. Lors de la réservation, les clients sont tenus de signaler la présence d'animaux en précisant leur taille. Les clients sont tenus de ramasser et d'éliminer immédiatement les excréments.

TAXE DE SÉJOUR. Conformément à l'article 4 du décret-loi n° 23 du 14 mars 2011, une taxe de séjour est due pour chaque nuitée (c'est-à-dire par personne et par nuit) au montant fixé par la commune. La taxe peut être réglée sur place.

RÈGLES DE CONDUITE. Les clients sont priés de respecter les normes de conduite en vigueur dans notre pays et de faire preuve du plus grand respect envers l'établissement dans lequel ils séjournent. Tout dommage éventuel doit être signalé immédiatement.

Il est interdit de fumer à l'intérieur.

Dans l'espace piscine, les objets en verre (verres et bouteilles) sont strictement interdits pour des raisons de sécurité.

RESPONSABILITÉ CIVILE ET GÉNÉRALE. Conformément à la législation italienne et européenne relative aux garanties pour les clients dans le secteur du tourisme et à la loi régionale n° 16 du 08/02/1994, la société SIFI Italia srl a souscrit l'assurance suivante : responsabilité civile et générale.

TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL. Les données à caractère personnel et tous les autres éléments recueillis par l'agence immobilière au cours de la relation sont soumis au secret professionnel et sont traités dans le respect de la confidentialité et des droits de la personne, grâce à la mise en œuvre de mesures de protection et de garantie appropriées, prévues tant pour le traitement des données sur support papier que sous forme électronique, et adaptées à la nature spécifique des données elles-mêmes (données à caractère personnel simples ou données sensibles ou de données juridiques). Les données à caractère personnel ne sont traitées qu'aux fins prévues par la relation contractuelle.

JURIDICTION COMPÉTENTE. La juridiction compétente est SIFI Italia Srl, dont le siège social est situé Piazza Spirito Santo 1, 51100 Pistoia / Italie.

Pistoia, 2026 VK